

A la une

ilBoursa.com
La référence économique

Tunis Re améliore de 12% son chiffre d'affaires à fin juin 2024 à 118 millions de dinars

18/07/2024

Au titre du premier semestre de l'année en cours, la compagnie Tunis Re a réalisé une croissance du chiffre d'affaires de 12,5%, pour atteindre 118,5 millions de dinars, avec une progression de la prime nette de 13%.

Cette hausse est portée par une politique de souscription dynamique ainsi qu'une bonne diversification au niveau des risques acceptés. Ainsi, la compagnie a réalisé une progression de 11,8% sur le marché domestique et 13% au niveau du marché international.

Par rapport aux objectifs fixés pour l'année 2024, le taux de réalisation du chiffre d'affaires au premier semestre 2024 a atteint 54,5%. Le ratio de sinistralité reste maîtrisé à un niveau de 55% au terme du premier semestre 2024 soit au même niveau que celui enregistré au 30 juin 2023.

En outre, les produits financiers ont réalisé une croissance de 13,6% par rapport au premier semestre 2023 pour atteindre 16 millions de dinars, contre 14,1 millions de dinars. Ces produits englobent les intérêts courus et non échus (pour les deux exercices 2023 et 2024). Ils ne tiennent pas compte des intérêts sur dépôts auprès des cédantes.

L'Avancement dans le projet de mise en place des normes IFRS/IAS

Tunis Re, poursuit ses travaux sur les différentes phases liées au projet de mise en place des normes IFRS, aussi bien sur les volets actuariels que comptables.



Le rôle «prépondérant» de l'économie solidaire et sociale

P.03

Baromètre EY : 28% des entreprises envisagent de diversifier leurs marchés

P.03

Naissance d'un conseil de coopération des patronats tuniso-algéro-libyen

P.05

Des obligations sécheresse, le nouvel instrument financier de la Banque Mondiale

P.09

Hard Market Conditions Expected to Ease in 2025 as Claims Inflation Softens: Swiss Re

P.09

CrowdStrike outage unlikely to materially impact re/insurer results: Fitch

P.10

Dans ce cadre, les différents retraitements des états financiers 2022, sous IFRS 4, ont été finalisés et audités, faisant ressortir un impact positivement modéré. Actuellement, les retraitements des données relatives à l'exercice 2023 sont en cours de finalisation.

En parallèle, les travaux de diagnostic pour le passage à la norme IFRS17 sont presque finalisés et on prévoit la clôture de la phase d'implémentation pour la fin de 2024.

SOMMAIRE

Le rôle «prépondérant» de l' économie solidaire et sociale .	03	Hard Market Conditions Expected to Ease in 2025 as Claims Inflation Softens: Swiss Re .	09
Baromètre EY : 28% des entreprises envisagent de diversifier leurs marchés.	03	CrowdStrike outage unlikely to materially impact re/insurer results: Fitch .	10
GAT Assurances lance une Campagne de Prévention Routière : لكلنا مسؤولين مع بعضنا نبدلو الأرقام	04	Le coût de la cyberattaque de UnitedHealth dépasserait les 2 milliards USD.	10
Naissance d'un conseil de coopération des patronats tuniso-algéro-libyen.	05	JO Paris 2024 : les Jeux ne sont pas assurés en cas d'annulation de l'évènement ou d'épreuves, affirme un courtier.	11
Maroc : La Chambre des représentants allonge le délai de déclaration d'assurance.	05	Reporters de guerre : RSF s'alarme d'une hausse des tarifs d'assurance .	11
La SCR a organisé la 3 ^{ème} réunion du conseil technique du Fair Aviation Pool .	06		
Algeria : Insurers eye rail projects worth US\$3bn.	06		
Le Nigeria impose une taxe de %50 sur les profits bancaires dus à la dévaluation du naira.	07		
Cabinet issues bylaws to regulate Jordan's insurance sector.	08		
Des obligations sécheresse, le nouvel instrument financier de la Banque mondiale	09		



Le rôle «prépondérant» de l'économie solidaire et sociale

21 juillet 2024



Le Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux (FTDES) vient de publier une étude mettant en lumière le rôle «prépondérant» que joue l'économie solidaire et sociale (ESS) dans la création de la valeur économique et sociale.

Il s'agit «d'un modèle alternatif, coopératif et collaboratif qui engage les structures d'appui et les entreprises sociales pour contribuer au développement local et à la stabilité sociale dans les régions », indique le forum.

Dans cette étude intitulée «Rôle de l'économie solidaire et sociale dans les régions : Cas du gouvernorat de Kasserine», le FTDES évoque l'exemple de la société mutuelle des services agricoles (SMSA) El Wafa qui, après l'intégration des agriculteurs à l'ESS, a pu créer des richesses et des emplois. Spécialisée dans la culture de tomates, vendues à un intermédiaire qui transforme la récolte en tomates séchées pour l'exporter vers l'Italie, la société a, aussi, réussi à améliorer les techniques d'exploitation, les modalités de gestion et les indicateurs financiers, ce qui a permis de « dégager des ressources importantes et créer de la valeur économique et sociale ».

Progression sur toute la ligne

Avant de s'inscrire dans une approche d'économie sociale et solidaire, les agriculteurs de cette SMSA souffraient de plusieurs problèmes d'ordre économique dont le coût élevé des matières premières, la faiblesse de la production annuelle. Lorsque ces derniers ont intégré l'ESS, la production a connu une augmentation de 66,7 %. En outre, le nombre d'adhérents a augmenté passant de 6 à 87 agriculteurs et le nombre de postes d'emplois créés a atteint 84.

Les agriculteurs ont, également, pu développer leurs techniques de production, de séchage et d'emballage avec des aménagements des locaux, des espaces et des terres cultivables et des acquisitions de matériaux d'irrigation, de plantation, de fertilisation et une rénovation du processus d'exploitation (approvisionnement-production-distribution).

L'augmentation de la production de tomates s'est accompagnée d'une diversification de la gamme de produit de tomates séchées, puisque la SMSA produit, conditionne

et commercialise deux produits : tomates séchées et tomates séchées en poudre.

Sur le plan financier, El Wafa est parvenue à améliorer le résultat financier qui était déficitaire et à réaliser des gains sur les exercices comptables des années 2020 et 2021. Grâce à cette approche, l'entreprise a certifié ses produits.

A court terme, cette reconnaissance technique a permis à la SMSA d'augmenter de 30% les revenus des ventes domestiques par rapport à l'année dernière et d'intégrer 35 nouveaux membres. À long terme, la certification permettra à l'entreprise de faire un pas de plus vers le lancement d'une entreprise internationale.

A noter que le concept d'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques.



Baromètre EY : 28% des entreprises envisagent de diversifier leurs marchés

18/07/2024

LeEY a présenté, jeudi 18 juillet 2024, les principaux résultats de la 10ème Édition du Baromètre des Entreprises en Tunisie pour l'année 2024.

Selon Fehmi Laourine, Partner EY Assurance Leader, le baromètre révèle que 28% des entreprises envisagent de diversifier leurs marchés. Il a également souligné que le rapport a mis en lumière des initiatives des entreprises visant à s'internationaliser en établissant des usines et des filiales à l'étranger, ainsi qu'en formant des partenariats.

Lors d'une déclaration à Express FM, il a signalé des efforts significatifs pour renforcer les exportations, mais a noté un manque d'accompagnement des entreprises dans leur expansion internationale, soulignant l'importance de la contribution des banques tunisiennes à cet égard pour soutenir les entreprises avec une infrastructure financière à l'étranger.

De son côté, Mounir Ghazali, associé chez EY Consulting, a évoqué les moyens de relancer l'économie, soulignant que le baromètre met en évidence la nécessité de simplifier les procédures administratives pour les entreprises existantes et pour le démarrage de nouvelles entreprises et projets.

Il a ajouté que l'administration tunisienne joue un rôle crucial dans la facilitation des procédures, en identifiant des secteurs prioritaires tels que l'agriculture, l'industrie alimentaire, les services, et d'autres.

Ghazali a également mentionné la continuité du dialogue entre les secteurs public et privé, insistant sur la nécessité de générer des résultats tangibles et des changements concrets, bien que des améliorations partielles aient été observées, il a reconnu que la bureaucratie n'a pas été complètement éliminée.

Enfin, il a souligné que la relance économique passe d'abord par des investissements du secteur public et privé, notant que 39% des entreprises interrogées considèrent essentiel que le secteur public investisse dans les énergies renouvelables au cours des cinq prochaines années.

De son côté, Aslan Ben Rjab, président de la Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie (CONNECT), a souligné le manque de certains indicateurs dans cette édition du baromètre. Il a abordé la résilience et la flexibilité des entreprises, soulignant qu'elles ont été réalisées au détriment des investissements, des ressources humaines, financières, de la recherche scientifique, et de l'expansion sur les marchés étrangers.

Il a ajouté que la résilience des entreprises ne devrait pas être une faiblesse à l'avenir face à de nouvelles perturbations, notant que 59% des entreprises interrogées ont enregistré une croissance dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication, tout en soulignant le retard de la Tunisie en matière d'énergies renouvelables et d'infrastructure. Il a conclu en mettant l'accent sur l'importance de l'infrastructure, y compris les aéroports, les routes, les ports et l'infrastructure technologique, comme base de la croissance économique, soulignant l'importance de la transition énergétique à un moment où les accords de projet signés encouragent les acteurs économiques à investir, malgré la hausse des coûts énergétiques.

GAT Assurances lance une Campagne de Prévention Routière :

لكلنا مسؤولين مع بعضنا نبدلو الأرقام

19/07/2024

Dans le cadre de sa responsabilité sociétale, GAT Assurances lance une nouvelle campagne de prévention routière visant à sensibiliser le grand public et à rappeler que sur la route, nous sommes tous responsables.

En tant qu'entreprise dont l'activité consiste aussi à protéger les personnes, la sécurité routière est une priorité absolue pour GAT Assurances. En effet, la compagnie est investie depuis plusieurs années dans la prévention routière et a effectué de nombreuses reprises des actions de sensibilisations diverses et variées pour toucher le plus grand nombre de personnes.

Aujourd'hui, les statistiques sont alarmantes. Les accidents de la route constituent un véritable fléau. Selon les dernières données, les voitures sont impliquées dans 58% des accidents de la route, les piétons dans 33% et les motos dans 44%. Ces chiffres illustrent clairement que chaque usager de la route, qu'il soit conducteur, piéton ou motocycliste, a une responsabilité et un rôle crucial à jouer dans la réduction des accidents.

Face à ce constat, GAT ASSURANCES a décidé de prendre les devants et d'agir pour un changement durable. La Compagnie souhaite mobiliser l'ensemble de la population pour que nous puissions, ensemble, changer ces taux.

Pour renforcer l'impact de sa campagne de prévention, GAT Assurances a collaboré avec l'influenceur tunisien Mohamed BOUGLIA. Mohamed, victime d'un accident de la route ayant conduit à une amputation, apporte un témoignage poignant et authentique sur les conséquences des accidents de la route.

À travers cette collaboration, la Compagnie souhaite sensibiliser le public aux conséquences dramatiques des accidents de la route qui peuvent impacter irrémédiablement la vie des victimes et de leurs proches.

GAT Assurances invite tous les usagers de la route à se joindre à cette initiative et à adopter des comportements responsables pour garantir la sécurité de tous.

L'ECONOMISTE

Naissance d'un conseil de coopération des patronats tuniso-algéro-libyen)

23/07/2024


Les organisations patronales tunisienne, algérienne et libyenne- respective-ment l'UTICA, le Conseil du renouveau économique algérien, l'Union générale des chambres d'industrie, de commerce et d'agriculture de Libye- ont convenu, lundi 22 juillet à Alger, de la création d'un Conseil de coopération des organisations patronales.

Le protocole instituant ce conseil a été signé par les présidents respectifs des trois organisations réunis lundi dans la capitale algérienne, après une série de consultations.

Le Conseil aura pour missions d'œuvrer à la réalisation de l'intégration éco-nomique globale, au renforcement de la contribution du secteur privé aux efforts de développement, de coopération économique et commerciale et de résilience face aux défis qui s'imposent aux trois pays.

Il se chargera également d'organiser des rencontres d'affaires et de partenariats regroupant les acteurs économiques dans les secteurs public et privé de façon périodique et en alternance entre les trois pays. Il œuvrera à harmoniser les mesures à même de faciliter les échanges de marchandises et les opérations financières entre ces pays.

L'objectif de la création dudit Conseil, c'est aussi la mise en place d'une banque de données unifiée destinée aux opérateurs économiques des trois pays.

L'ECONOMISTE

Maroc

La Chambre des représentants allonge le délai de déclaration d'assurance

23/07/2024


La Chambre des représentants a adopté à l'unanimité une proposition de loi modifiant le Code des assurances, prolongeant le délai pour aviser l'assureur de 20 à 60 jours en cas d'événements catastrophiques.

Naima El Fathaoui, à l'origine de cette proposition, a souligné l'importance de cette modification pour permettre aux victimes de blessures graves ou de maladies nécessitant une hospitalisation de longue durée de pouvoir entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir l'indemnisation prévue.

Cette loi modifie l'article 64-5 de la loi n° 17.99, stipulant désormais que «l'assuré est tenu d'aviser l'assureur de la survenance de tout événement de nature à entraîner la garantie de ce dernier dès qu'il en a eu connaissance et au plus tard dans les 60 jours de ladite survenance».

Ce délai peut être prolongé par l'Administration sur proposition de l'Autorité compétente.



La SCR a organisé la 39ème réunion du conseil technique du Fair Aviation Pool

19/07/2024



La Société Centrale de Réassurance (SCR), acteur majeur du secteur de la réassurance au Maroc et en Afrique, a annoncé la tenue de la 39e réunion du conseil technique du Fair Aviation Pool qu'elle gère.

La 39e réunion du conseil technique du Fair Aviation Pool, dirigée par Mme Ouafae Mriouah, DG de la SCR, a eue lieu ce 11 juillet 2024 à Casablanca, avec pour principaux objectifs :

- **Évaluation des risques aériens** : Analyser et discuter des risques liés à l'aviation cédés par les membres du FAIR et d'autres marchés afro-asiatiques.
- **Équilibrage du portefeuille** : Travailler à la constitution d'un portefeuille équilibré en sélectionnant des compagnies aériennes en Asie et en Afrique.
- **Renforcement de la capacité de rétention** : Augmenter la capacité de rétention des marchés afro-asiatiques en matière d'aviation, permettant ainsi une meilleure gestion des risques au niveau régional.

Ces objectifs visent à améliorer la gestion des risques aériens et à soutenir le développement des marchés de l'aviation dans les régions concernées, tout en favorisant la collaboration entre les différents acteurs du secteur.



Algeria:

Insurers eye rail projects worth US\$3bn

24/07/2024



The value of recently-launched rail projects that are to be insured exceeds DZD400bn (\$3bn), indicated the president of the Algerian Union of Insurance and Reinsurance Companies (UAR), Mr Youcef Benmicia.

Speaking to Insurance Review, a magazine published by the National Insurance Council (CNA), he said that these projects involve several parties and are carried out in several phases that impact the structure of the insurance coverage. These phases include a study, the transport of materials, equipment, and other machinery and installations, as well as storage, civil engineering construction, civil engineering works, assembly, and installation of equipment.

«Covering this type of project often requires a good risk assessment and the means to carry out monitoring and site visits to improve underwriting conditions,» Mr Benmicia said.

Regarding major projects in the mining sector, the official said that the coverage of these projects requires the mobilisation of significant financial capacities. Sometimes, the projects present a certain level of complexity, and recourse to risk sharing mechanisms such as reinsurance, co-insurance, or co-reinsurance pools. In this context, Mr. Benmicia indicated that for national insurers that cover these projects, the use of reinsurance, including international, is «essential», stressing that «a co-insurance approach has been put in place by national insurers for certain projects», to optimise national retention capacity, limiting recourse to the international reinsurance market, and thus reducing the outflow of foreign currency abroad. Asked about the share of construction and engineering risk insurance in Algeria, the official stressed that the annual volume of premiums is around DZD10bn, and that the branch represents a share of around 7.5% of the property and casualty insurance market as a whole.

The UAR chairman predicts growth in the construction insurance branch over the coming years, thanks to the acceleration of investments, particularly in the construction and rail sectors.

Afrique

Sikafinance
LA RÉFÉRENCE ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Le Nigéria impose une taxe de %50 sur les profits bancaires dus à la dévaluation du naira

19/07/2024



Pour renflouer les caisses de l'État, le Nigéria, comme plusieurs pays européens, a décidé de durcir la fiscalité des banques. Selon la presse locale, le Sénat a approuvé ce 18 juillet 2024 une série d'amendements sur la loi de finances introduite la veille par l'exécutif. L'une des dispositions est l'instauration d'une taxe exceptionnelle de 50% sur les profits générés en 2023 par les banques nigérianes du fait de la dévaluation du naira.

Dans une lettre adressée aux législateurs, le président Bola Tinubu a expliqué que ce nouvel impôt servirait à soutenir le financement des projets de développement dans un contexte où l'État fédéral fait face à des tensions de trésorerie. "Les amendements proposés prévoient une taxe exceptionnelle unique sur les gains de change réalisés par les banques dans leurs états financiers de 2023 pour financer le développement des infrastructures d'investissement, l'éducation et les soins de santé ainsi que les initiatives de protection sociale", peut-on lire.

Mesure phare de l'administration Tinubu dès sa prise de fonction en mai 2023, l'unification des marchés de change (afin de réduire l'écart entre le taux du marché officiel et celui du marché parallèle) a fait chuter de manière drastique la valeur de la monnaie nigériane. Aujourd'hui, le naira se négocie à environ 70% de moins par rapport au dollar qu'avant la réforme. Si plusieurs entreprises (MTN, Nestlé, Dangote Sugar...) ont enregistré d'énormes pertes du fait de cette dévaluation, le secteur bancaire, lui, en a grandement tiré profit. Les banques, détenant les actifs en dollars, ont augmenté leurs revenus en convertissant ces actifs en naira.

Bien plus, la rentabilité des prêteurs nigériens s'est également renforcée du fait de la hausse des taux d'intérêts dans le sillage du resserrement de la politique monétaire.

Selon Moody's, les 5 principales banques du pays ont vu leur marge bénéficiaire bondir de 95% en 2023. À titre d'exemple, le bénéfice de Guaranty Trust Bank, le plus grand prêteur du pays, a plus que triplé son bénéfice net en 2023, passant de 104,8 millions de dollars à 334,4 millions de dollars grâce aux gains de changes. Le bénéfice net d'Access Holdings Plc, la première banque en termes d'actifs, a été multiplié par quatre en glissement annuel à 379,5 millions USD.

Cette nouvelle taxe intervient quatre mois après que la CBN, la Banque centrale nigérienne, ait instruit aux banques de ne pas utiliser leurs gains de réévaluation des changes pour payer les dividendes ou financer les dépenses d'exploitation. Signalons que le Nigéria n'est pas le premier pays à surtaxer les profits du secteur bancaire. En Europe, l'Italie, la Hongrie, la Slovaquie, les Pays Bas... ont institué des taxes spéciales sur les banques en raison de l'inflation rapide et de la hausse des taux d'intérêt, qui ont dopé la rentabilité de ces dernières.

 **JORDAN NEWS**

Cabinet issues bylaws to regulate Jordan's insurance sector

21/07/2024



Amman - A Cabinet session held Sunday, headed by Prime Minister Dr. Bishr Khasawneh, approved the Mandatory Vehicle Insurance Bylaw for the year 2024.

The system aims to cover all damages of vehicle-related accidents, primarily damage to the driver, who caused the crash and its owner, and set limits on the insurance company's responsibility to pay compensations.

The bylaw also contributes to resolve any dispute arising between insurance companies and beneficiaries of the compulsory insurance contract, by specifying the cases covered under the insurance agreement, as well as accidents which are uncovered under the insurance umbrella.

Additionally, the system aims to protect the individuals' rights to receive compensation for physical or material damage caused by a non-Jordanian vehicle while inside the Kingdom, even if its insurance contract has expired, as it is legally insured by the same insurance company.

In another related decision, the Council of Ministers also approved the Bylaw for the Unified Office for Compulsory Vehicle Insurance for the year 2024.

The regulation aims to identify provisions and procedures for the unified office's operations and its management under the control and supervision of the Central Bank of Jordan (CBJ), set the office's tasks, its obligations, its financial resources, and other administrative and financial affairs.

In a third move, the Council approved the bylaw of the guarantee fund for the beneficiaries of insurance contracts for the year 2024.

The system aims to set provisions and procedures for compensating the insured beneficiaries under insurance contracts, in the event of a decision is taken to liquidate the insurance company, or in cases of asset deficiency, and determine the fund's financial resources and disbursement mechanisms.

The Council of Ministers decided to approve the mandating reasons for the draft amended Competition Law of 2024 and referred it to the Bureau of Legislation and Opinion to proceed with the constitutional procedures to issue it according to the rules in place.

The draft law aims to ensure protection of «free and effective» competition in the market, and develop the mechanisms for its implementation in the Kingdom by strengthening the institutional form of the administrative body concerned with implementing the law provisions.

Under the law, Competition Directorate is now called the «Competition Protection Department» and is managed by a general director appointed by a decision of the Council of Ministers based on the minister's approval.

The proposed amendments also seek to strengthen role of the advisory body by establishing a «Competition Affairs Advisory Council,» enhancing the disclosure of anti-competitive practices, and other proposals.

Managers

Des obligations sécheresse, le nouvel instrument financier de la Banque Mondiale

19/07/2024



La Banque mondiale envisage d'émettre sa première obligation sécheresse dans les 12 à 18 prochains mois et d'élargir son offre d'obligations catastrophes pour soutenir les pays dévastés par les tempêtes et les tremblements de terre. L'obligation sécheresse (drought bond) serait un nouvel instrument dans la gamme des «cat bonds» du prêteur multilatéral. Il s'agit d'instruments financiers à revenus fixes qui versent des paiements aux pays en cas de catastrophe naturelle.

Depuis plus de dix ans, la Banque mondiale a mis en place et émis des obligations catastrophes par l'intermédiaire de sa filiale, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), afin d'aider les économies émergentes à atténuer les conséquences des tempêtes et des tremblements de terre. Elle a versé 568 millions de dollars d'indemnités d'assurance sur ces instruments.

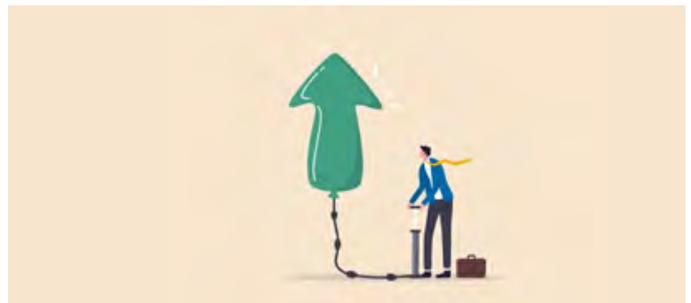
La grande majorité des cat bonds existants de la Banque mondiale couvrent des pays des régions du Pacifique et des Caraïbes, le Mexique étant le principal émetteur. Cette fois, il y a une forte probabilité que les ressources mobilisées soient axées sur l'Afrique. La région de l'Afrique australe souffre d'une période de sécheresse aiguë, causée par le phénomène naturel d'El Nino et les températures moyennes plus élevées dues aux émissions de gaz à effet de serre.

Depuis l'année dernière, la Banque mondiale a offert aux pays vulnérables à faibles revenus la possibilité d'introduire des clauses dans leurs emprunts auprès d'elle, qui permettraient aux gouvernements de différer les remboursements jusqu'à deux ans s'ils étaient frappés par une grave catastrophe naturelle. Aucun pays africain n'a bénéficié de cette option jusqu'à maintenant. L'émission envisagée serait l'occasion d'étendre ce mécanisme aux pays du continent.

INSURANCE JOURNAL

Hard Market Conditions Expected to Ease in 2025 as Claims Inflation Softens: Swiss Re

18/07/2024



Hard market conditions in the global non-life insurance sector will continue this year, but will begin to ease in 2025, as general inflation and claims inflation conditions soften, according to Swiss Re in a report, which discusses the macroeconomic factors that are driving growth in the non-life insurance and life insurance sectors.

Non-life premiums grew by 3.9% in real terms in 2023, up from 0.8% in 2022 – an improvement primarily driven by rate hardening, said Swiss Re's sigma report, titled "World insurance: strengthening global resilience with a new lease of life."

The report noted that rate increases in personal lines have exceeded those in commercial lines, which are beginning to ease after years of hard market conditions.

The profitability of the non-life sector is continuing its upward trajectory, showing a 6% increase in 2023, said Swiss Re, noting that stronger underwriting results and investment returns will drive improved sector profitability.

Swiss Re estimated that non-life insurers' return on equity will improve to about 10% in 2024 and 10.7% in 2025, with progress on both the underwriting and investment fronts.

"We see underwriting results turning positive, supported by high premium rates, rising exposures and easing claims growth as inflation moderates. Investment returns will continue to benefit from the higher interest rates, while the cost of capital will remain broadly stable," the report said, noting that investment returns in both the non-life and life sectors are benefiting from higher interest rates.

In a commentary accompanying the report, Swiss Re said: An insurance sector in healthy earnings mode will attract more capital. This, in turn, will drive industry growth and expand risk transfer capacity, enabling the industry to contribute more to narrowing existing protection gaps in many parts of the world."

However, Swiss Re warned in the report that non-life insurers need to remain alert to potential new inflation shocks such as those caused by geopolitical conflicts that disrupt global supply chains and rekindle claims inflation.

CrowdStrike outage unlikely to materially impact re/insurer results: Fitch

23/07/2024

Analysts at ratings agency Fitch Ratings have said that last week's mass global IT outage is not expected to have a material impact on the financial results of insurers and reinsurers, with preliminary market estimates of global insured losses in the mid-to high single digit billion USD range.

While Fitch does not expect any meaningful financial impact



for re/insurers from the event, the rating agency does note that market loss estimates remain subject to ongoing claims and litigation.

"The insurance lines most affected will be business interruption, contingent business interruption and cyber. Several smaller lines such as travel insurance, event cancellation, and technology errors and omissions will also be affected," says Fitch.

Although business interruption claims are expected to drive the bulk of industry losses, Fitch explains that time element periods will limit insured losses, as will a lack of insurance coverage, high deductibles and sublimits.

"Industries such as hospitals and airlines will be more affected, as they require 24/7 availability and often lack robust redundancies. APAC and EMEA regions had more of their work day affected by the outage, unlike the Americas, which had a solution to the outage, although it requires physical access to machines and in some instances access to a recovery key," continues Fitch.

Microsoft has estimated that the update affected 8.5 million devices, or less than 1% of all Windows machines. Clearly, it could have been far worse and impacted many more devices, but the outage still highlights a growing risk of single points of failure (SPoF).

"SPoF are critical bottlenecks in the delivery of systems that, if impacted, will have an outsized effect on the system. SPoF risk has been modeled for cloud outages and popular software such as operating systems. However, it has not been well modeled or understood for industry-specific software such as CrowdStrike or more recently ChangeHealth," explains Fitch.

"Cyber risk remains difficult for insurers to assess due to the dynamic root causes of claims. Challenges include a lack of effective, widely accepted modeling tools and a limited data set of historical claims, where past events are not necessarily indicative of future risks.

Early ILS deals within the spectrum of cyber-risk transfer will comprise cyber risks that are easier to model and quantify and will be of modest size," concludes the rating agency.

No doubt other insurers and reinsurers will also comment on the IT outage in the coming days and weeks as second quarter results are announced, which should provide a clearer picture of where the ultimate insurance industry loss might fall.



Le coût de la cyberattaque de UnitedHealth dépasserait les 2 milliards USD

22/07/2024



UnitedHealth Group estime que les pertes dues à la cyberattaque qui a affecté sa filiale Change HealthCare seraient comprises entre 2,3 et 2,45 milliards USD pour l'année 2024. Cette estimation est largement supérieure aux prévisions annoncées par l'assureur quelques mois auparavant.

Pour le deuxième trimestre, le coût de ce piratage informatique atteint 1,1 milliard USD entraînant ainsi une baisse du résultat net de UnitedHealth à 4,2 milliards USD contre 5,4 milliards USD douze mois plus tôt.

A fin février, la société Change Healthcare, spécialisée dans le traitement des dossiers d'assurance et la facturation de milliers de pharmacies et prestataires de soins médicaux, a été victime de l'une des pires cyberattaques jamais survenues dans le secteur santé aux Etats-Unis.

Le Parisien

JO Paris 2024 : les Jeux ne sont pas assurés en cas d'annulation de l'évènement ou d'épreuves, affirme un courtier

23/07/2024


Par Le Parisien avec AFP- L'assurance annulation, qui n'est pas obligatoire, a vu son prix grimper en flèche depuis le report d'un an des Jeux olympiques de Tokyo, en pleine pandémie de Covid 19.

En cas d'annulation, le Cojo pourrait se voir demander par les spectateurs le remboursement des billets des épreuves annulées ainsi qu'un remboursement de la part prestataires liés à l'organisation et la tenue de ces épreuves, qui peuvent par ailleurs eux-même s'assurer. LP/Fred Dugit

Gare aux conséquences en cas d'annulation ! Le Comité d'organisation des JO Paris 2024 (Cojo) n'a pas souscrit d'assurance pour couvrir les pertes financières d'une annulation de l'évènement ou d'épreuves, affirme mardi le courtier Marsh, confirmant une information du quotidien économique Les Echos.

« Le Cojo a dû se résoudre à ne pas s'assurer contre ce risque en raison d'un coût élevé et d'un manque de capacités en assurance annulation », indique ainsi Laurent Cellot, directeur adjoint assurance affinitaire et risques spéciaux du courtier. Interrogé, le Cojo n'avait pas réagi dans l'immédiat. Marsh n'intervient pas directement pour le Cojo mais pour des producteurs et sous-traitants dans une dizaine de disciplines, et lors de cérémonies.

L'assurance annulation n'est pas obligatoire. Son prix a grimpé en flèche depuis le report d'un an des Jeux olympiques de Tokyo, en pleine pandémie de Covid 19. En cas d'annulation, le Cojo pourrait se voir demander par les spectateurs le remboursement des billets des épreuves annulées ainsi qu'un remboursement de la part prestataires liés à l'organisation et la tenue de ces épreuves, qui peuvent par ailleurs eux-même s'assurer.

« Les risques sont assurés sur plus de dix catégories de produits différentes »

« Pour un évènement majeur comme les Jeux olympiques, les risques sont assurés sur plus de dix catégories de produits différentes », soulignait début juillet Eike Bürgel, responsable du programme olympique et paralympique chez Allianz. En vrac : l'assurance de biens (dommages aux sites, équipements ou installations sportifs dus à des accidents, au vandalisme ou à des catastrophes naturelles), de personnes (pour la famille olympique ou les supporters s'ils sont transférés vers des hôpitaux), annulations de billets en cas d'évènement imprévu qui empêcherait un spectateur d'assister à une épreuve.

« Nous assurons les risques cyber et responsabilité civile, nous assurons les sites sportifs comme le centre aquatique olympique de Seine-Saint-Denis contre les dommages matériels et proposons une assurance billetterie pour les supporters », expliquait également l'assureur allemand, aussi partenaire de l'évènement, dans une note publiée en juin.

Les sommes assurées en matière d'assurance annulation d'évènements « peuvent s'élever à plusieurs centaines de millions d'euros pour les grands évènements sportifs internationaux », continuait-il. Le Comité international olympique (CIO) dispose pour sa part d'une assurance annulation, selon Marsh.

Les Echos

Reporters de guerre : RSF s'alarme d'une hausse des tarifs d'assurance

21/07/2024


La Assurer un journaliste en zone de guerre peut coûter plusieurs milliers d'euros de plus par jour. (José Hernandez/SIPA)

Onze en Ukraine. Une centaine, selon le décompte d'un consortium de douze médias internationaux dont « Le Monde », dans la bande de Gaza. Le nombre de journalistes décédés dans les conflits actuels rappelle le danger bravé par ces professionnels pour informer. Face à ce constat, Reporters sans frontières (RSF) déplore une forte augmentation des tarifs des assureurs, dans un communiqué diffusé le 9 juillet dernier.

RSF affirme avoir échangé avec une dizaine de médias français publics comme privés. « La hausse peut être de plusieurs milliers d'euros par jour, explique Pavol Szalai, responsable du bureau Union européenne et Balkans de RSF. Les contrats qui incluaient une couverture internationale ont parfois vu leur prix multiplié par quatre. »

Davantage de zones de guerre

Plusieurs facteurs peuvent expliquer de telles hausses. « Les reporters partent plus souvent à cause de la multiplication des conflits, raconte Jean-Baptiste Ory, responsable des risques politiques à Aon France.

Les assureurs estiment aussi qu'un journaliste peut être ciblé (en tant que tel, NDLR) ». Entre 2003 et 2022, 1.688 professionnels de l'information ont perdu la vie dans une zone de conflit, selon RSF.

Certaines sociétés d'assurance ont abandonné le marché à cause de la hausse du nombre de conflits. « Aujourd'hui, en France, seulement 4 ou 5 assureurs couvrent les reporters de guerre », note Pavol Szalai. Ils échangent davantage avec les journalistes. Itinéraires précis, lieux de résidence, programme... Les assureurs s'informent pour connaître précisément les risques encourus par leurs clients.

« Le nombre de jours passés sur place est une vraie problématique pour les assureurs, décrypte Nathalie Robert, responsable individuelle accident et risques spéciaux de Marsh France. Si un journaliste est bloqué à Gaza par exemple, il faut l'assurer plus longtemps. » Cette difficulté est d'autant plus concrète lorsqu'il faut protéger un pigiste local.

Réglementé par la convention collective des journalistes

L'assurance qui couvre les reporters de guerre comporte plusieurs clauses. « Il y a d'un côté un capital en cas de décès ou d'invalidité permanente, et/ou de l'autre les frais médicaux ou de rapatriement », affirme Charles Pietropoli, conseiller spécialisé assurance individuelle accident et risques spéciaux de Marsh France.

Le montant versé est garanti par l'article 39 de la convention collective nationale des journalistes datant du 1er novembre 1976. La somme perçue doit être « une garantie de 10 fois le salaire annuel de l'intéressé ».

En revanche, les frais médicaux et de rapatriement ne sont pas indiqués dans le texte. Ces derniers sont soumis à une obligation de moyens et non de résultats. « L'assureur s'engage à tout faire pour qu'un journaliste blessé rentre et soit soigné, explique Eric Moreau, directeur d'Aon France. Toutefois, exfiltrer un reporter d'une ligne de front est presque impossible en pratique. »

Une assurance lancée par RSF

RSF a sollicité le gendarme français des compagnies d'assurance d'assurance (ACPR) afin d'encadrer cette envolée des prix. L'institution s'est déclarée incompétente. « Nous regrettons fortement qu'aucune autorité ne soit compétente pour réguler les prix du marché, a déploré Pavol Szalai. Ici, le droit d'information est menacé. »

Pour ses adhérents, l'ONG a lancé depuis deux ans sa propre assurance pour les journalistes de guerre. Elle comptait environ 400 souscriptions en mars 2022. « Son objectif est d'offrir une protection aux reporters indépendants qui n'auraient pas les moyens de se protéger dans une zone de conflit », commente Pavol Szalai.

Ce contrat est souscrit avec l'assureur britannique Battleface. Bien que plus accessible, cette offre soulève les interrogations de certains courtiers qui estiment que le montant est inférieur à celui exigé par la convention des journalistes. De plus, plusieurs pays actuellement en conflit ne sont pas éligibles à cette offre d'assurance. C'est notamment le cas de l'Afghanistan, du Soudan ou encore de la Syrie.

de jours passés sur place est une vraie problématique pour les assureurs, décrypte Nathalie Robert, responsable individuelle accident et risques spéciaux de Marsh France.»

Réglementé par la convention collective des journalistes

L'assurance qui couvre les reporters de guerre comporte plusieurs clauses. « Il y a d'un côté un capital en cas de décès ou d'invalidité permanente, et/ou de l'autre les frais médicaux ou de rapatriement », affirme Charles Pietropoli, conseiller spécialisé assurance individuelle accident et risques spéciaux de Marsh France. Le montant versé est garanti par l'article 39 de la convention collective nationale des journalistes datant du 1er novembre 1976.

Une assurance lancée par RSF

RSF a sollicité le gendarme français des compagnies d'assurance afin d'encadrer cette envolée des prix. Pour ses adhérents, l'ONG a lancé depuis deux ans sa propre assurance pour les journalistes de guerre. Bien que plus accessible, cette offre soulève les interrogations de certains courtiers qui estiment que le montant est inférieur à celui exigé par la convention des journalistes. De plus, plusieurs pays actuellement en conflit ne sont pas éligibles à cette offre d'assurance.